



**SAINT-AUGUSTIN**  
**DE-DESMAURES**

# **PLAN D'ACTION 2026 À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES**

**VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES**  
**1<sup>er</sup> mai 2026**

## Table des matières

.....	1
<b>Mot du maire</b> .....	<b>4</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>6</b>
<b>Portrait de la municipalité</b> .....	<b>6</b>
<b>Services et installations</b> .....	<b>7</b>
<b>Cadre légal</b> .....	<b>8</b>
<b>Définition d'une personne handicapée</b> .....	<b>9</b>
<b>Types d'incapacités</b> .....	<b>9</b>
<b>Définition d'un obstacle</b> .....	<b>10</b>
<b>Le comité de suivi</b> .....	<b>11</b>
<b>Consultation des personnes handicapées</b> .....	<b>11</b>
<b>Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2026</b> .....	<b>12</b>
<b>Mesures de promotion</b> .....	12
<b>Mesures d'accessibilité aux services offerts</b> .....	14
<b>Mesures d'accessibilité au travail en lien avec l'embauche, les conditions de travail et le maintien en emploi</b> .....	19
<b>Mesures d'accessibilité aux immeubles, aux lieux, aux installations</b> .....	19
<b>Mesures d'accessibilité à l'information et aux documents</b> .....	20
<b>Mesures d'adaptation aux situations particulières : situations d'urgence, de santé publique, de sécurité civile</b> .....	22

<b>Mesures d’approvisionnement en biens et en services accessibles .....</b>	<b>24</b>
<b>Mesures d’adaptation dans le cadre de toute autre activité susceptible d’avoir une incidence sur des personnes handicapées .....</b>	<b>24</b>
<b>Diffusion du plan d’action 2026.....</b>	<b>26</b>
<b>Suivi de la démarche.....</b>	<b>26</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>27</b>
<b>Annexe : Bilan du Plan d’action à l’égard des personnes handicapées 2025.....</b>	<b>28</b>
<b>Mesures de promotion.....</b>	<b>28</b>
<b>Mesures d’accessibilité aux services offerts.....</b>	<b>31</b>
<b>Mesures d’accessibilité au travail en lien avec l’embauche, les conditions de travail et le maintien en emploi .....</b>	<b>35</b>
<b>Mesures d’accessibilité aux immeubles, aux lieux, aux installations .....</b>	<b>35</b>
<b>Mesures d’accessibilité à l’information et aux documents .....</b>	<b>36</b>
<b>Mesures d’adaptation aux situations particulières : situations d’urgence, de santé publique, de sécurité civile .....</b>	<b>38</b>
<b>Mesures d’approvisionnement en biens et en services accessibles .....</b>	<b>40</b>
<b>Mesures d’adaptation dans le cadre de toute autre activité susceptible d’avoir une incidence sur des personnes handicapées .....</b>	<b>41</b>

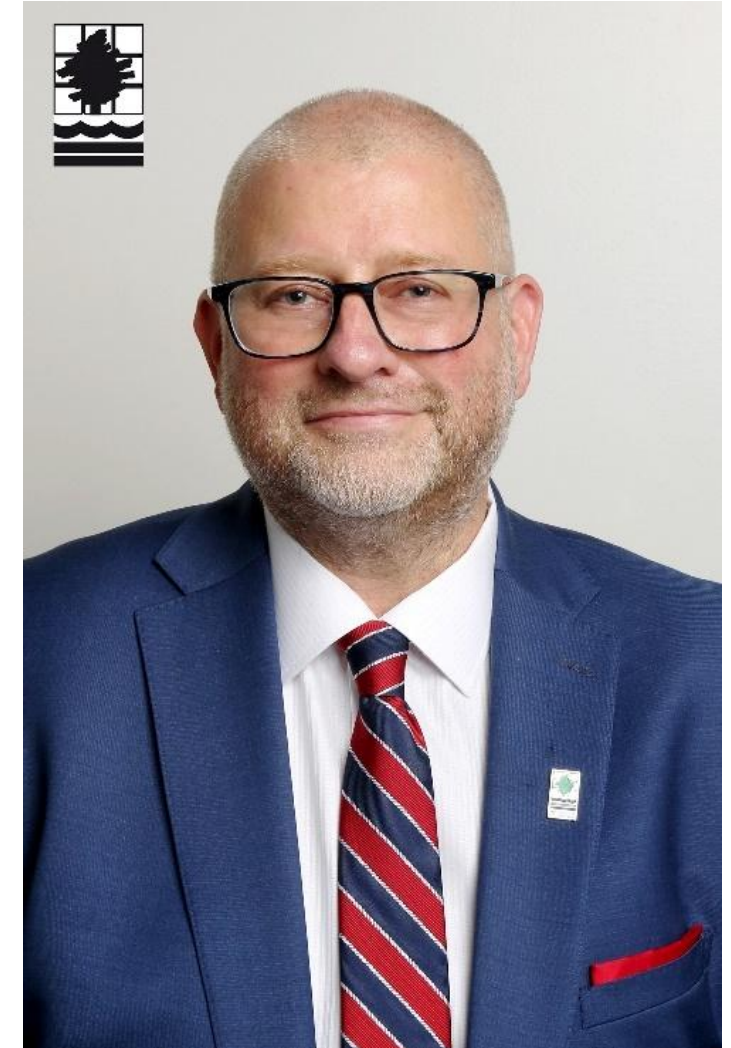
## MOT DU MAIRE

Chaque année, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures réaffirme son engagement à bâtir une communauté inclusive et accessible. Le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées (PAEPH) demeure un outil essentiel pour guider nos efforts et garantir que chacun puisse participer pleinement à la vie citoyenne.

En 2025, plusieurs réalisations concrètes ont renforcé cette démarche. Parmi celles-ci :

- La mise en place du programme de location d'équipement *Circonflexe*, qui permet d'emprunter gratuitement du matériel sportif adapté, comme le traîneau adapté et des bâtons de marche.
- La mise en place de bureaux de vote itinérants dans certaines résidences privées pour aînés (RPA) et centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) pendant les élections municipales 2025, ayant permis de rendre le vote accessible à l'ensemble des électrices et des électeurs.
- Le déploiement du nouveau bibliobus *Augustin*, qui rapproche la culture des citoyens en se rendant jusqu'à eux et offrant ainsi un accès direct aux livres et aux activités offertes.
- L'établissement d'un lien de communication avec les RPA et CHSLD du territoire, qui a permis d'offrir des activités de médiation culturelle directement dans deux de ces milieux. Cette collaboration a également facilité la promotion de nos activités et de nos cours auprès des résidentes et résidents, contribuant ainsi à une participation accrue aux événements de notre programmation.
- Le soutien aux initiatives inclusives, dont la ligue de baseball adaptée de Noroit et le défi Holos organisé par Espace Vie TSA.
- L'ajout de cinq feux rectangulaires à clignotement rapide à différents emplacements sur notre territoire, améliorant la sécurité des traverses piétonnes.

Ces actions s'ajoutent à plusieurs améliorations d'infrastructures, notamment la construction du futur pavillon de service au parc Place-Portneuf, qui offrira bientôt des installations accessibles à tous.



En 2026, nous poursuivrons sur cette lancée. Nos priorités seront :

- Renforcer la collaboration avec les partenaires œuvrant auprès de cette clientèle.
- Encourager l'adoption du portail citoyen et accompagner ceux qui en ont besoin pour faciliter l'accès aux services.
- Continuer à promouvoir le Plan d'action afin de soutenir la pleine participation des personnes vivant avec des incapacités.

Je remercie sincèrement tous les citoyens qui nous ont transmis leurs préoccupations et suggestions au cours de l'année, ainsi que le Comité de consultation de vie citoyenne pour son suivi constant et précieux. Ensemble, nous continuons à faire avancer une vision commune : une ville plus inclusive, accueillante et accessible pour tous.



Sylvain Juneau

## INTRODUCTION

Au XXI<sup>e</sup> siècle, la pleine participation sociale des personnes handicapées à la vie en collectivité demeure un défi. Bien que le Canada ait ratifié la Convention de l'Organisation des Nations Unies sur les droits relatifs aux personnes handicapées depuis 2010, des progrès substantiels restent à accomplir afin d'assurer la protection de leurs droits et la reconnaissance de leur dignité.

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures s'engage activement dans cette démarche. Le présent plan d'action vise la planification des mesures à mettre en œuvre pour l'année 2026. Depuis 2018, les plans d'action sont créés sur une base annuelle.

## PORTRAIT DE LA MUNICIPALITÉ

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, telle qu'elle est aujourd'hui, est officiellement constituée le 1<sup>er</sup> janvier 2006 après avoir été fusionnée en 2002 à la Ville de Québec. Cependant, l'histoire de la présence de ses habitants à l'ouest de la rivière du Cap-Rouge remonte bien plus loin, jusqu'à 1691. Saint-Augustin-de-Desmaures doit son nom au propriétaire de la seigneurie de l'époque, Paul Augustin Juchereau, Sieur de Maur.

Le **recensement de 2021** établit le nombre d'habitants à 19 307. La densité de la population est de 232 habitants par kilomètre carré, reflète les nombreux appartements d'immeubles de cinq étages ou plus qui ont été construits dans les 10 dernières années.

Parmi ces citoyens, 48 % d'entre eux ont plus de 50 ans. La composition des ménages est aussi indicatrice du vieillissement de la population avec majoritairement des ménages de 1 ou 2 habitants. L'âge moyen de la population est de 45 ans. Ces indicateurs du vieillissement de la population soulignent davantage l'importance de l'inclusion des personnes handicapées, car avec l'avancée en âge, la santé peut se détériorer plus rapidement, entraînant ainsi des incapacités.

## SERVICES ET INSTALLATIONS

Les principaux services de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures sont les suivants :

- Direction générale;
- Services administratifs et financiers;
- Service des bâtiments, parcs et espaces verts;
- Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes;
- Service des ressources humaines;
- Service des travaux publics;
- Service juridique, du greffe et de l'urbanisme

En termes d'installations, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures est dotée des bâtiments publics suivants :

- Bibliothèque Alain-Grandbois
- Centre communautaire des Campus (CCC)
- Centre Delphis-Marois
- Centre socio-récréatif Les Bocages
- Complexe sportif de Saint-Augustin-de-Desmaures (CSSAD)
- Hôtel de ville
- Maison des jeunes L'intrépide
- Maison Omer-Juneau
- Maison Thibault-Soulard

## CADRE LÉGAL

La [Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de l'intégration scolaire, professionnelle et sociale](#) vise à responsabiliser plusieurs acteurs, dont les municipalités. Selon cette loi, cette responsabilisation passe par l'élaboration d'un plan d'action.

### **Article 61.1**

*Chaque ministère et organisme public qui emploie au moins 50 personnes ainsi que chaque municipalité qui compte au moins 15 000 habitants adopte, au plus tard le 17 décembre 2005, un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions et décrivant les mesures envisagées pour l'année qui débute dans le but de réduire les obstacles à l'intégration de personnes handicapées dans ce secteur d'activité. Il doit être produit et rendu public annuellement.*

D'autres dispositions de la loi sont aussi à prendre en considération lors de l'élaboration d'un plan d'action :

### **Article 61.3**

*Les ministères, les organismes publics et les municipalités tiennent compte dans leur processus d'approvisionnement, lors de l'achat ou de la location de biens et de services, de leur accessibilité aux personnes handicapées.*

Enfin, le nouveau [décret 655-2021](#) a pour objectif d'augmenter la qualité des plans d'action, que ceux-ci comportent des mesures dans chaque secteur d'activité d'une municipalité. Ces secteurs sont les suivants :

- *de promotion;*
- *d'accessibilité aux services offerts;*
- *d'accessibilité au travail en lien avec l'embauche, les conditions de travail et le maintien en emploi;*
- *d'accessibilité aux immeubles, aux lieux, aux installations; — d'accessibilité à l'information et aux documents;*
- *d'adaptation aux situations particulières : situations d'urgence, de santé publique, de sécurité civile;*
- *d'approvisionnement en biens et en services accessibles; — d'adaptation dans le cadre de toute autre activité susceptible d'avoir une incidence sur des personnes handicapées.*

Ainsi, l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) responsable d'accompagner les municipalités dans leur travail et d'évaluer les plans d'action propose un nouveau modèle, suivi par le présent plan.

## DÉFINITION D'UNE PERSONNE HANDICAPÉE

Afin de bien comprendre l'importance de ce plan d'action, il est important de bien définir ce qu'est une personne handicapée. L'article 1 de la [Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de l'intégration scolaire, professionnelle et sociale](#) définit une personne handicapée comme *toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes.*

## TYPES D'INCAPACITÉS

[L'enquête canadienne sur l'incapacité de 2017](#) dénote 10 types d'incapacités :

- **Vision:** Difficulté à voir même avec des lunettes ou des verres de contact qui limite les activités quotidiennes.
- **Audition:** Difficulté à entendre même avec un appareil auditif ou un implant cochléaire qui limite les activités quotidiennes.
- **Mobilité :** Difficulté à se déplacer (soit marcher sur un terrain plat pendant 15 minutes sans se reposer, soit monter ou descendre un escalier d'environ 12 marches sans se reposer) même avec une aide qui offre un soutien minime (comme une canne) qui limite les activités quotidiennes.
- **Flexibilité:** Difficulté à se pencher ou à tendre les bras, ce qui limite les activités quotidiennes.
- **Dextérité :** Difficulté à se servir de ses doigts pour saisir de petits objets et qui limite les activités quotidiennes.
- **Douleur :** Douleur chronique ou occasionnelle et qui limite au moins « rarement » les activités quotidiennes.
- **Apprentissage :** Difficulté d'apprentissage telle que la dyslexie, l'hyperactivité, les problèmes d'attention, autodéclarée ou diagnostiquée par un professionnel de la santé qui limite au moins « rarement » les activités quotidiennes.
- **Développement :** Problème ou trouble de développement diagnostiqué comme la trisomie, l'autisme, le syndrome d'Asperger ou un trouble mental dû à un manque d'oxygène à la naissance, peu importe le niveau de difficulté ou la fréquence des limitations des activités quotidiennes déclarées.

- **Santé mentale** : Condition d'ordre émotionnel, psychologique ou de santé mentale comme des troubles de l'anxiété, la dépression, le trouble bipolaire, la toxicomanie et l'anorexie qui limite au moins « rarement » les activités quotidiennes malgré la prise de médicaments ou le recours à une thérapie.
- **Mémoire** : Troubles de mémoire continus ou périodes de confusion (à l'exception des oublis occasionnels) qui limitent au moins « rarement » les activités quotidiennes malgré la prise de médicaments ou le recours à une thérapie.

### DÉFINITION D'UN OBSTACLE

Un obstacle est toute chose qui empêche une personne handicapée de participer pleinement à toutes les facettes de la société en raison de son incapacité. On parle ici d'un obstacle physique ou architectural, d'un obstacle au niveau de l'information ou des communications, d'un obstacle comportemental, d'un obstacle technologique, d'une politique ou d'une pratique. Bref, toutes les choses qui empêchent une personne de faire ce que la plupart d'entre nous font sans même y penser.

## LE COMITÉ DE SUIVI

Le comité chargé de coordonner ce présent plan d'action est formé d'un représentant de plusieurs des services municipaux. Son mandat est d'assurer le suivi du plan d'action, d'en faire la mise à jour et la promotion et de donner des avis pour améliorer l'accessibilité des personnes ayant des incapacités :

Le comité de suivi du plan d'action pour l'intégration des personnes handicapées 2026 est composé des personnes suivantes :

- Caroline Arpin, directrice adjointe à la culture du Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes
- Jean-Michel Vachon, directeur adjoint du Service juridique, du greffe et de l'urbanisme
- Jean-Simon Roy, Directeur adjointe du Services des travaux Publics
- Martine Leduc, directrice adjointe aux loisirs du Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes
- Simon Giguère, conseiller en ressources humaines du Service des ressources humaines
- Stéphanie Blier-Vézina, technicienne en loisir du Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes
- Stéphane Dubé, directeur du Service des bâtiments, parcs et espaces verts

Depuis 2023, le comité consultatif pour la vie citoyenne, formé de membres du conseil municipal et de directeurs de service, joue un rôle de soutien au comité de suivi et de porte-parole de l'accessibilité sur les différents projets ou il est impliqué.

## CONSULTATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

Certaines mesures du plan d'action 2026 feront l'objet de consultation spécifique auprès de citoyens. Ces personnes sont des citoyens qui ont pris contact auparavant avec la Ville pour faire des demandes reliées au plan d'action.

## PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES 2026

### Mesures de promotion

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances
1.La réalité et les besoins des personnes handicapées sont méconnus des citoyens.	Utiliser la Semaine québécoise des personnes handicapées comme une occasion pour éduquer les citoyens sur les besoins de leurs concitoyens vivant avec des incapacités.	Souligner la Semaine québécoise des personnes handicapées en juin.	Promotion de deux publications sur les médias sociaux de la Ville et dans les écrans intérieurs et extérieurs.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	Juin 2026
2.La réalité et les besoins des personnes handicapées sont méconnus des employés municipaux.	Profiter de la Semaine québécoise des personnes handicapées pour éduquer le personnel municipal sur les obstacles rencontrés par cette clientèle afin d'intégrer ces préoccupations dans leurs actions et décisions.	Souligner la Semaine québécoise des personnes handicapées en juin.	Mise en valeur du plan d'action et des outils de l'OPHQ sur les canaux de communications avec les employés.	Service des ressources humaines	Juin 2026
3.La Ville a à cœur la participation sociale des personnes handicapées. Cependant, ces valeurs ne sont pas toujours bien communiquées aux employés.	Intégrer chez les employés municipaux la connaissance du plan d'action, de ses mesures et objectifs pour aider au bien-être des citoyens vivant des incapacités.	Diffusion du plan d'action auprès des employés municipaux via l'intranet de la Ville.	Affichage du plan d'action sur l'intranet de la Ville dans un endroit facile d'accès pour tous.	Service des ressources humaines	Janvier 2026

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances
4. La Ville a à cœur la participation sociale des personnes handicapées. Cependant, ces valeurs ne sont pas toujours bien communiquées aux employés.	Intégrer chez les employés municipaux la connaissance du plan d'action, de ses mesures et objectifs pour aider au bien-être des citoyens vivant des incapacités.	Ajouter le plan d'action dans le duo-tang d'accueil de tous les nouveaux employés et leur en faire mention.	Présence d'un plan d'action par duo-tang d'accueil.	Service des ressources humaines	En continu
<b>NOUVELLE MESURE 2026</b> 5. Le nouveau portail citoyen facilite l'accès à de nombreux services, or ce ne sont pas tous les citoyens qui connaissent ce portail.	Augmenter la promotion du portail pour encourager son utilisation par tous nos citoyens.	Faire la promotion auprès des différentes plateformes de la Ville.	Présence de publicité sur au moins 2 types d'outils de communication différents et promotion à l'événement la Vitrine.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	Avril et octobre 2026
6. Le plan d'action à l'égard des personnes handicapées est peu connu par les citoyens de Saint-Augustin-Desmaures	Promouvoir le plan d'action à l'égard des personnes handicapées pour conscientiser les associations à l'importance de l'inclusion.	Consulter les associations en octobre pour connaître leurs propositions et suggestions sur le plan d'action de l'année suivante.	Invitation par courriel à nous faire part de leurs suggestions pour le perfectionnement du plan d'action 2026.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	Octobre 2026

<b>Obstacles</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Mesures</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Responsables</b>	<b>Échéances</b>
7. Le plan d'action à l'égard des personnes handicapées est peu connu par les citoyens de Saint-Augustin-Desmaures.	Promouvoir le plan d'action pour conscientiser les citoyens sur l'importance de l'inclusion.	Faire la promotion du plan d'action sur plusieurs plateformes de communications avec les citoyens.	Affichage d'une promotion du plan sur tous les écrans intérieurs, au moins deux fois par an.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	Décembre 2026
8. Le plan d'action à l'égard des personnes handicapées est peu connu par les citoyens de Saint-Augustin-Desmaures	Promouvoir le plan d'action pour conscientiser les citoyens sur l'importance de l'inclusion.	Publier un article sur le plan dans le Mensuel d'information municipal (MIM).	Publication une fois dans l'année d'un article mentionnant le plan d'action dans le Mensuel municipal d'information (MIM).	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	Juin 2026
9. Le plan d'action à l'égard des personnes handicapées est peu connu par les citoyens de Saint-Augustin-Desmaures	Promouvoir le plan d'action pour conscientiser les citoyens sur l'importance de l'inclusion.	Faire la promotion du plan d'action via une des programmations de loisirs.	Présence d'un bandeau publicitaire dans au moins 1 des 4 programmations créées par année.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	Décembre 2026

### Mesures d'accessibilité aux services offerts

<b>Obstacles</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Mesures</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Responsables</b>	<b>Échéances</b>
10. Ce ne sont pas tous les arrêts d'autobus sur le territoire qui sont accessibles.	Veiller à soutenir le Réseau de transport de la Capitale dans leur plan de développement en accessibilité.	Assurer une coordination et une communication avec le Réseau de transport de la Capitale pour augmenter le nombre d'arrêts accessibles sur le territoire.	Augmentation du nombre d'arrêts accessibles sur le territoire augustinois.	Service des travaux publics	En continu

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances
<p><b>NOUVELLE MESURE 2026</b> 11.La programmation saisonnière des loisirs n'est pas distribuée à chaque porte, les usagers doivent se la procurer en ligne ou dans un bâtiment de la VSAD.</p>	Faciliter l'accès à la programmation papier des loisirs pour les personnes vivant en résidence pour personnes âgées.	Assurer une distribution des programmations de loisir dans les résidences pour personnes âgées du territoire.	Distribution 4 fois par an au moment de la sortie de la programmation.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	Décembre 2026
12.La Ville adhère au programme de la Carte d'accompagnement loisir et celui-ci est peu utilisé.	Mieux faire connaître le programme de la Carte d'accompagnement loisir (CAL).	Améliorer la promotion du programme de la Carte d'accompagnement loisir (CAL).	Affichage de deux publicités dans les écrans intérieurs des différents bâtiments durant les périodes d'inscription.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	Août 2026 et décembre 2026
13.La Ville ne dispose pas d'entente avec la Société d'habitation du Québec pour soutenir les commerçants dans l'adaptation de leurs bâtiments pour les rendre plus accessibles.	Offrir, via une entente avec la Société d'habitation du Québec, le programme Petits établissements accessibles pour fournir une aide financière aux propriétaires et locataires devant s'adapter au code du bâtiment.	Signer l'entente avec la Société d'habitation du Québec pour pouvoir offrir le programme Petits établissements accessibles.	Signature de l'entente en 2026 pour un déploiement en 2027 de la promotion du programme	Service juridique, du greffe et de l'urbanisme	Décembre 2026

<b>Obstacles</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Mesures</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Responsables</b>	<b>Échéances</b>
14.L'accès aux événements culturels peut être difficile pour les personnes âgées vivant en résidence et en centre hospitalier de soins de longue durée avec différentes incapacités.	Veiller à faciliter l'accès à nos événements culturels pour nos partenaires desservant des clientèles vulnérables.	Entretien d'un lien avec les responsables des loisirs des résidences du territoire et, sur demande, aménager un espace pour les personnes vulnérables ou à mobilité réduite afin de rendre leur visite plus confortable.	Le nombre de participants envoyés.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	Décembre 2026
15.L'accès aux événements culturels peut être difficile pour les personnes vivant en centre hospitalier de soins de longue durée ou en résidence pour personnes âgées.	Veiller à faciliter l'accès à des événements culturels pour nos partenaires desservant des clientèles vulnérables.	Renouveler, via l'Entente de développement culturel, la tenue de projet culturel directement chez nos partenaires desservant des clientèles vulnérables.	Le nombre d'activités organisées chez des partenaires dans l'année.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	Décembre 2026
16.L'accès public via le parc Riverain et à la patinoire au lac St-Augustin est difficile pour des gens à mobilité réduite.	Permettre la participation à la patinoire sur le lac pour nos citoyens vivant une incapacité de mobilité.	Assurer la collaboration du fournisseur de service pour permettre l'entrée via la machinerie, sur la 23 <sup>e</sup> rue, de tous les participants à mobilité réduite.	Présence d'un affichage indiquant un espace de stationnement pour personne à mobilité réduite près de l'entrée de la 23 <sup>e</sup> rue durant l'hiver.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes en collaboration avec le Service des bâtiments, parcs et espaces verts.	Hiver 2026 et décembre 2025

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances
<p><b>NOUVELLE MESURE 2026</b> 17. Le nouveau portail citoyen facilite l'accès à de nombreux services, or ce ne sont pas tous les gens qui ont une facilité avec un outil en ligne.</p>	Assister les citoyens dans l'apprentissage du nouveau portail citoyen pour en simplifier l'usage et le rendre accessible à tous.	Faire la promotion auprès des citoyens de la possibilité d'avoir une période d'accompagnement pour comprendre comment fonctionne le portail.	Présence de publicité sur au moins 2 types d'outils de communication différents.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	Mai et octobre 2026
<p><b>NOUVELLE MESURE 2026</b> 18. L'emplacement de la bibliothèque et le manque de transport en commun dans notre ville peuvent être un obstacle à la participation culturelle des personnes handicapées.</p>	Faciliter l'accès aux services de la bibliothèque pour les personnes vieillissantes et vivant des incapacités.	Assurer la visite du bibliobus au moins 2 fois à une maison de retraite du territoire.	Présence au moins 2 fois dans l'année d'Augustin dans au moins 2 résidences de personnes âgées	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	Novembre 2026
19. Le service de Flexibus du Réseau de transport de la Capitale est encore méconnu des citoyens.	Faire la promotion de ce nouveau service facilitant les déplacements de nos citoyens.	Faire la promotion via nos différents outils de communication avec les citoyens.	Diffuser 3 types de publications sur nos différents outils de communication.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	Janvier et septembre 2026
20. Les parents de jeunes enfants qui ont des besoins particuliers connaissent peu ou pas le programme d'accompagnement au camp de jour.	Mieux promouvoir le programme d'accompagnement des enfants à besoins particuliers au camp de jour pour que les enfants qui en ont besoin en bénéficient.	Soutenir notre fournisseur de camp dans sa promotion du programme.	Utilisation de deux outils de communication différents pour faire la promotion du programme d'accompagnement.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	Janvier 2026

<b>Obstacles</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Mesures</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Responsables</b>	<b>Échéances</b>
21. Lors des événements de loisir et de culture, l'accessibilité du site et les mesures pour les personnes handicapées peuvent être facilement oubliées dans les nombreux préparatifs.	Veiller à ce que nos événements aient une préoccupation pour l'accessibilité.	Ajouter à chaque rencontre de planification des événements du comité de la cellule organisationnelle un volet accessibilité pour se questionner sur les possibles mesures à adopter.	Avoir au moins une discussion par événement sur l'accessibilité dans le processus de planification.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	En continu
22. Lors des événements de loisir et de culture, l'accessibilité du site et les mesures pour les personnes handicapées peuvent être facilement oubliés dans les nombreux préparatifs.	Veiller à ce que nos événements aient une préoccupation pour l'accessibilité.	Lors des événements qui nécessitent de commander des toilettes portatives, veiller à ce qu'il y ait toujours une toilette pour personne handicapée et qu'elle soit accessible.	Le nombre de toilettes portatives pour personnes handicapées commandées dans l'année par rapport au nombre d'événements.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	En continu
23. La participation au camp de jour pour des enfants vivant avec des besoins particuliers n'est pas toujours facile.	Veiller à ce que tous les jeunes Augustinois présentant des besoins particuliers, qui peuvent être inclus dans la vie quotidienne du camp, aient accès à la participation.	Participer au programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées volet 1 via le soutien de l'association régionale du loisir des personnes handicapées (ARLPH).	Compléter le formulaire de demande et la reddition de compte. Soutenir notre fournisseur dans l'implantation du programme.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	Juin 2026

## Mesures d'accessibilité au travail en lien avec l'embauche, les conditions de travail et le maintien en emploi

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances
24. Les personnes handicapées rencontrent des obstacles dans leur intégration et leur maintien en emploi.	Permettre la promotion des offres d'emploi auprès des personnes handicapées aptes à les exercer.	Lors des affichages de postes, inclure dans la liste d'envoi le courriel d'organismes œuvrant dans l'embauche de personnes handicapées.	Ajouter un ou deux organismes de la Capitale nationale œuvrant dans l'embauche de personnes handicapées.	Service des ressources humaines	En continu

## Mesures d'accessibilité aux immeubles, aux lieux, aux installations

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances
25. La présence de travaux de réaménagement à l'hôtel de ville et au garage municipal peut être nuisible à l'accessibilité de nos citoyens vivant des incapacités qui ont besoin des services municipaux	Assurer une accessibilité aux services municipaux malgré les travaux.	Offrir des mesures temporaires et alternatives pour faire des demandes auprès des services qui ne sont pas de retour dans l'hôtel de ville.	Fonctionnement des différentes méthodes utilisées par les citoyens pour obtenir les services.	Service des bâtiments, parcs et espaces verts en collaboration avec tous les services.	Juin 2026
26. La présence de travaux de réaménagement à l'hôtel de ville empêche l'utilisation de notre salle avec la plus grande capacité et respectant les normes d'accessibilités du bâtiment.	Offrir une alternative à la tenue des activités des associations nécessitant un local accessible pour plus de 100 personnes pendant la période des travaux.	Continuer notre entente avec le Collègue Notre-Dame-de-Foy pour l'utilisation de leurs salles en remplacement de la salle Jobin.	Nombre de locations auprès du Collègue Notre-Dame-de-Foy dans l'année.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	Septembre 2026

<b>Obstacles</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Mesures</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Responsables</b>	<b>Échéances</b>
27.La présence de travaux de réaménagement à l'hôtel de ville empêche l'utilisation de notre salle avec la plus grande capacité et respectant les normes d'accessibilités du bâtiment.	Offrir un espace à la tenue des activités des associations nécessitant un local accessible pour plus de 100 personnes.	Remettre en fonction la salle Jobin pour la tenue d'événements de plus de 100 personnes dans un bâtiment respectant les normes d'accessibilité d'ici la fin de l'année.	Date de remise en fonction de la salle.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	Septembre 2026
28.Les parcs plus anciens ne sont pas réfléchis en fonction de l'accessibilité universelle.	Améliorer l'accessibilité dans nos parcs publics.	Assurer dans les plans finaux le respect et le souci des règlements d'accessibilité dans la conception des parcs.	Ajout d'éléments respectant l'accessibilité dans tous les parcs où il y aura des travaux cette année.	Service des bâtiments, parcs et espaces verts en	Décembre 2026

### **Mesures d'accessibilité à l'information et aux documents**

<b>Obstacles</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Mesures</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Responsables</b>	<b>Échéances</b>
29.La méconnaissance des différents types de documents disponibles à la bibliothèque peut être un obstacle à l'accessibilité culturelle des personnes handicapées.	Augmenter la promotion des différents types de documents qui peuvent être empruntés.	Faire la promotion des nouveaux livres et des types de livres sur la page Facebook des Augustinois actifs.	Publiciser l'information sur les différents types de documents disponibles à la bibliothèque sur la page Facebook des Augustinois actifs au moins 3 fois dans l'année.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	Mars et octobre 2026

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances
30. Le programme d'aide financière de la Ville pour la réalisation de travaux d'adaptation et d'installation d'équipements nécessaires à l'accessibilité résidentielle est peu connu par les citoyens.	Augmenter la promotion relative à cette aide financière pour que les citoyens concernés obtiennent les informations.	Effectuer la promotion de l'aide financière via les outils de communication de la Ville.	Utilisation de 3 outils de communication différents pour informer les citoyens à 2 reprises dans l'année.	Service juridique, du greffe et de l'urbanisme	Juillet et Décembre 2026
31. Le programme d'adaptation de domicile de la Société d'habitation du Québec est peu connu par les citoyens.	Augmenter la promotion relative à cette aide financière pour que les citoyens concernés obtiennent les informations.	Effectuer la promotion de l'aide financière via les outils de communication de la Ville.	Utilisation de 3 outils de communication différents pour informer les citoyens à 2 reprises dans l'année.	Service juridique, du greffe et de l'urbanisme	Juin et novembre 2026
32. Le site Internet actuel de la Ville est très peu respectueux des standards de l'accessibilité web.	Refaire le site Internet de la VSAD pour mieux répondre aux besoins des citoyens et en faciliter l'utilisation.	Créer un nouveau site internet en partenariat avec un fournisseur qui a le souci des <a href="#">standards de l'accessibilité web</a> .	Création du nouveau site Internet plus respectueux des <a href="#">standard de l'accessibilité web</a> .	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	Décembre 2026
33. Le site Internet actuel de la Ville est très peu respectueux des standards de l'accessibilité web.	Refaire le site Internet de la VSAD pour mieux répondre aux besoins des citoyens et en faciliter l'utilisation.	Profiter des résultats des test sur <a href="#">l'accessibilité web du Laboratoire de promotion de l'accessibilité du web</a> pour mieux inspirer notre démarche de refonte du site Internet et éviter les mauvais coups.	Existence d'une veille stratégique par l'un des employés travaillant sur le dossier.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	Décembre 2026

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances
34. Les panneaux explicatifs des réglementations des terrains sportifs et des bâtiments de loisirs sont majoritairement écrits en longues phrases, ce qui en complique la compréhension.	Augmenter la facilité de compréhension des réglementations de nos terrains sportifs et de nos bâtiments de loisir.	Lors de la création de panneaux de réglementations des terrains sportifs et bâtiments de loisirs, créer des enseignes avec des pictogrammes permettant une compréhension universelle des consignes.	Présence d'au moins trois symboles par affichage pour améliorer la compréhension.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	En continue

#### Mesures d'adaptation aux situations particulières : situations d'urgence, de santé publique, de sécurité civile

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances
35. La population est peu préparée en cas de mesures d'urgence, encore moins la clientèle vivant avec des incapacités	Soutenir l'amélioration du niveau de préparation en cas de mesures d'urgence des citoyens vivant avec des limitations	Faire la promotion au moins deux fois par an du <a href="#">Guide de préparation aux urgences à l'intention des personnes handicapées</a> .	Promotion du Guide via nos médias sociaux au moins deux fois dans l'année.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	Février 2026 Septembre 2026
36. Le vieillissement de la population entraîne une hausse de l'utilisation des aides à la mobilité motorisées, alors que les connaissances du public sur les règles qui les encadrent restent limitées.	Améliorer les connaissances de la population et des propriétaires d'aides à la mobilité motorisées sur les codes routiers pour ces appareils.	Diffuser les <a href="#">règles pour circuler en fauteuil roulant électrique, en triporteur et en quadriporteur</a> du gouvernement du Québec dans nos différents canaux de communication.	Publication au moins 2 fois dans l'année de ce guide sur nos médias sociaux.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	Avril 2026 et septembre 2026

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances
<b>NOUVELLE MESURE 2026</b> 37. Les consignes concernant le rôle et le droit d'accès des chiens d'assistance n'est pas toujours bien compris par le personnel d'accueil.	Mieux informer le personnel responsable de l'accueil des consignes sur les chiens d'assistances.	Rappeler les consignes lors des rencontres biannuelles des préposés aux installations sportives et culturelles pour rappeler les consignes.	Mention durant la rencontre biannuelle des préposés aux installations sportives et culturelles.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	Septembre 2026
38. Les brigadiers scolaires sont en contact direct avec la clientèle des personnes handicapées qui circulent dans les rues.	Améliorer les connaissances des brigadiers scolaires sur la clientèle ayant des incapacités	Présenter et utiliser les outils vidéo et documentaire de l'OPHQ pour <u>mieux accueillir les personnes handicapées.</u>	Présentation des capsules lors de la rencontre des brigadiers au début de l'année scolaire et envoyer le lien par courriel.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	Septembre 2026
39. Les employés municipaux ne sont pas toujours bien informés sur le Code de la route et l'utilisation des aides à la mobilité motorisées (AMM)	Améliorer les connaissances des employés municipaux sur les codes routiers pour ces appareils.	Profiter des périodes de formation des brigadiers scolaires pour les informer des <u>règles pour circuler en fauteuil roulant électrique, en triporteur et en quadriporteur</u> du ministère des transports.	Envoie du guide aux brigadiers scolaires au moins une fois.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	Septembre 2026
<b>NOUVELLE MESURE 2026</b> 40. Les personnes handicapées peuvent éprouver de la difficulté à traverser sécuritairement aux intersections.	Augmenter le sentiment de sécurité aux intersections piétonnes et assurer une visibilité des automobilistes envers les piétons.	Augmenter le nombre d'intersections avec des feux rectangulaires à clignotement rapide (feux pour les traverses piétonnes).	Le nombre d'ajout de feux à clignotement rapide sur le territoire.	Service des travaux publics	Décembre 2026

## Mesures d'approvisionnement en biens et en services accessibles

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances
41. Certains équipements de loisir ne répondent pas aux besoins des clientèles vivant des incapacités.	Augmenter notre collection d'équipements de loisir adaptés pour mieux répondre aux différentes incapacités.	Effectuer une veille stratégique des équipements adaptés et des subventions pour se procurer de nouveaux équipements.	Achat de nouveaux équipements.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	Décembre 2026
42. L'adaptation d'outils est nécessaire pour que les personnes handicapées puissent profiter de la culture et de l'éducation offerte par la bibliothèque.	Faciliter l'accès à la lecture pour les gens avec tous les types d'incapacités	Veiller à ce que la collection de livres à la bibliothèque Alain-Grandbois soit variée.	Augmentation du nombre de livres audio (CD et numériques) et à gros caractères.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	Décembre 2026

## Mesures d'adaptation dans le cadre de toute autre activité susceptible d'avoir une incidence sur des personnes handicapées

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances
<b>NOUVELLE MESURE 2026</b> 43. Durant l'hiver il est plus difficile et inquiétant pour les citoyens âgés et vivant avec des incapacités de prendre l'air et de marcher à l'extérieur	Favoriser et soutenir la création d'environnement favorable aux saines habitudes de vie en hiver.	Créer une plage horaire de marche intérieure pour permettre aux citoyens craignant de marcher l'hiver de le faire en sécurité à l'intérieur.	Ajout de la plage horaire au calendrier, promotion et statistiques de fréquentation.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	Février 2026

<b>Obstacles</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Mesures</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Responsables</b>	<b>Échéances</b>
44.La mission des organismes œuvrant auprès des clientèles vulnérables nécessite la réalisation de nombreux projets et événements.	Offrir un excellent soutien aux organismes œuvrant auprès des clientèles vulnérables conformément au Guide d'admissibilité et de soutien des partenaires de la Ville.	Utiliser notre Guide d'admissibilité et de soutien des partenaires pour répondre aux demandes des associations.	Nombre d'associations œuvrant auprès d'une clientèle vulnérable aidées pour des événements et des projets.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	En continu
45.Les connaissances du personnel de la Ville sur les personnes handicapées sont limitées.	Améliorer les connaissances et l'expertise du personnel municipal sur la situation des personnes handicapées.	Offrir au personnel, une fois par an, une formation en lien avec le PAEPH et l'accessibilité.	Participation d'au moins 5 membres du personnel à une formation en lien avec le PAEPH.	Service des ressources humaines	Décembre 2026
46.Les connaissances des membres composant le comité de suivi du plan d'action sont limitées.	Permettre d'améliorer les connaissances et l'expertise des membres du comité de suivi du plan d'action via le réseautage.	Participer au colloque du Réseau des municipalités accessibles.	Envoyer une délégation au colloque du Réseau des municipalités accessibles 2025.	Service des ressources humaines	Novembre 2026
47.Les coûts d'adaptation d'une résidence pour une personne handicapée peuvent être très élevés.	Réduire les coûts associés à l'adaptation d'une résidence privée pour une personne handicapée.	Renouveler le programme d'aide financière pour la réalisation de travaux d'adaptation et d'installation d'équipements nécessaires à l'accessibilité résidentielle pour les personnes handicapées sur le territoire.	Approbation par le conseil municipal du renouvellement du programme d'aide financière et en faire la promotion auprès des citoyens.	Services juridiques, du greffe et de l'urbanisme	Février 2026

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances
48. Les employés responsables de l'accueil dans les bâtiments ne sont pas systématiquement informés des pratiques à adopter pour assurer un accueil adapté aux besoins des personnes.	Offrir de la formation aux employés responsables de l'accueil des citoyens.	Présenter et utiliser les outils vidéo et le documentaire de l'Office des personnes handicapées du Québec pour <u>mieux accueillir les personnes handicapées</u> .	Ajout de liens sur le SharePoint des préposés aux installations sportives et culturelles vers les vidéos de formation.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	Mars 2026
49. Les services de camp de jour pour personnes polyhandicapées sont rares et les associations concernées requièrent un soutien financier.	S'assurer que les Augustinois polyhandicapés puissent bénéficier d'un accès à un camp de jour spécialisé.	Renouveler l'entente de financement à l'organisme <u>Laura Lémerville</u> .	Approbation par le conseil municipal du sommaire décisionnel et envoi de la subvention à l'organisme.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	Février 2026

## DIFFUSION DU PLAN D'ACTION 2026

Le plan d'action et le bilan sont présentés annuellement au conseil municipal. Conformément à la loi, ce plan d'action sera également rendu public par la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures. À la suite de son adoption, le plan d'action sera disponible sur le site web de la Ville, dans la section « Familles, aînés et personnes handicapées ». De plus, une fois adopté, le plan d'action sera transmis à l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), afin qu'il soit publié sur leur propre site web. Les différentes mesures de promotions indiquées dans le plan d'action feront aussi partie du plan de diffusion.

## SUIVI DE LA DÉMARCHE

Compte tenu de l'importance de la démarche entourant l'élaboration d'un plan d'action pour la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, il est essentiel de mettre en place des mécanismes de suivi pour assurer le respect des mesures que le plan d'action contient. Dans cette optique, les membres du comité, via une évaluation

biannuelle, pourront réviser les mesures et les actions en cours et proposer, le cas échéant, de nouveaux éléments qui pourront être intégrés ultérieurement dans les plans d'action.

La collaboration des citoyens et des intervenants, qu'ils soient issus du milieu local ou d'associations provinciales, constitue une précieuse source d'expertise. Leur aide permettra à la Ville de mieux cibler les besoins et de déterminer les impacts concrets des mesures prévues dans le plan d'action. Nous les invitons à faire part de leurs commentaires ou suggestions, car c'est en recueillant leurs précieuses contributions que nous façonnerons ce plan d'action en accord avec leurs besoins et préoccupations.

## **CONCLUSION**

En raison de sa proximité avec les activités quotidiennes de ses citoyens, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures estime avoir un rôle important à jouer dans l'amélioration de la qualité de vie des personnes handicapées vivant sur son territoire. La Ville se fait donc un devoir de poser des gestes concrets en collaboration avec les organismes du milieu et tous ses citoyens pour s'assurer de l'intégration pleine et entière des personnes handicapées

## ANNEXE : BILAN DU PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES 2025

Adopté par le conseil municipal le 4 février 2025 par la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, présentait les éléments suivants. Voici les résultats obtenus.

### Mesures de promotion

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Suivi
1.La réalité et les besoins des personnes handicapées sont méconnus des citoyens.	Faire la promotion de la Semaine québécoise des personnes handicapées comme une occasion pour éduquer les citoyens sur les besoins de leurs concitoyens vivant avec des incapacités.	Souligner la Semaine québécoise des personnes handicapées en juin.	Promotion de deux publications sur les médias sociaux de la Ville et dans les écrans intérieurs et extérieurs.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	<b>Réalisé</b> 3 publications sur la page Facebook. Publication en continu sur les écrans intérieurs des bâtiments du 20 mai au 7 juin.
2.La réalité et les besoins des personnes handicapées sont méconnus des employés municipaux.	Profiter de la Semaine québécoise des personnes handicapées comme une occasion pour éduquer le personnel municipal sur les obstacles rencontrés par cette clientèle afin d'intégrer ces préoccupations dans leurs actions et décisions.	Souligner la Semaine québécoise des personnes handicapées en juin.	Mise en valeur du plan d'action et des outils de l'OPHQ sur les canaux de communications avec les employés.	Service des ressources humaines	<b>Réalisé</b> Envoi d'un courriel à tous les employés le 30 mai 2025.
3.La Ville a à cœur la participation sociale des personnes handicapées, cependant ces valeurs ne sont pas toujours bien communiquées aux employés.	Intégrer chez les employés municipaux la connaissance du plan d'action, de ses mesures et objectifs pour aider au bien-être des citoyens vivant des incapacités.	Diffusion du plan d'action auprès des employés municipaux via l'intranet de la Ville.	Affichage du plan d'action sur l'intranet de la Ville dans un endroit facile d'accès pour tous.	Service des ressources humaines	<b>Réalisé</b> Disponible sur le Sharepoint depuis février 2025

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Suivi
<p>4. La Ville a à cœur la participation sociale des personnes handicapées. Cependant, ces valeurs ne sont pas toujours bien communiquées aux employés.</p>	<p>Intégrer chez les employés municipaux la connaissance du plan d'action, de ses mesures et objectifs pour aider au bien-être des citoyens vivant des incapacités.</p>	<p>Ajouter le plan d'action dans le duo-tang d'accueil de tous les nouveaux employés et leur en faire mention.</p>	<p>Présence d'un plan d'action par duo-tang d'accueil.</p>	<p>Service des ressources humaines</p>	<p><b>Réalisé</b> Chaque nouvel employé a reçu un Plan d'action dans sa pochette d'accueil.</p>
<p>5. Le manque de représentation des personnes handicapées contribue à stigmatiser leur participation sociale.</p>	<p>Assurer une visibilité des personnes handicapées dans les publications de la Ville.</p>	<p>Utiliser des représentations visuelles de personnes ayant des incapacités dans les publications du Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes.</p>	<p>Utilisation d'images ou de photos représentant des personnes handicapées dans plus de 3 types de publications du Service des loisirs au cours de l'année.</p>	<p>Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes</p>	<p><b>Partiellement réalisé</b> Création d'une banque de photos et utilisation pour la promotion du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées.</p>
<p>6. Le plan d'action à l'égard des personnes handicapées est peu connu par les citoyens de Saint-Augustin-de-Desmaures</p>	<p>Promouvoir le plan d'action à l'égard des personnes handicapées pour conscientiser les associations à l'importance de l'inclusion.</p>	<p>Consulter les associations en octobre pour connaître leurs propositions sur le plan d'action à de l'année suivante.</p>	<p>Envoi d'un courriel pour les inviter à envoyer des suggestions et commentaires pour aider à améliorer le plan d'action 2026.</p>	<p>Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes</p>	<p><b>Réalisé</b> Courriel à nos partenaires et associations le 12 septembre.</p>

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Suivi
7. Le plan d'action à l'égard des personnes handicapées est peu connu par les citoyens de Saint-Augustin-de-Desmaures.	Promouvoir le plan d'action à l'égard des personnes handicapées pour conscientiser les citoyens sur l'importance de l'inclusion.	Faire la promotion du plan d'action sur plusieurs plateformes de communications avec les citoyens.	Affichage d'une promotion du plan sur tous les écrans intérieurs et extérieurs, au moins deux fois par an.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	<b>Réalisé</b> 31 mars au 15 mai : Écrans intérieurs. 8 mai au 30 décembre : En continu sur les écrans intérieurs.
8. Le plan d'action à l'égard des personnes handicapées est peu connu par les citoyens de Saint-Augustin-de-Desmaures	Promouvoir le plan d'action à l'égard des personnes handicapées pour conscientiser les citoyens sur l'importance de l'inclusion.	Publier un article sur le plan dans le Mensuel d'information municipal (MIM).	Publication une fois dans l'année d'un article mentionnant le plan d'action dans le Mensuel municipal d'information (MIM).	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	<b>Réalisé</b> Article d'une page complète sur le PAEPH et les services dans le <a href="#">MIM de juin</a> et de <a href="#">novembre</a> .
<b>NOUVELLE MESURE 2025</b> 9. Le plan d'action à l'égard des personnes handicapées est peu connu par les citoyens de Saint-Augustin-de-Desmaures	Promouvoir le plan d'action à l'égard des personnes handicapées pour conscientiser les citoyens sur l'importance de l'inclusion.	Faire la promotion du plan d'action via une des programmations de loisirs.	Présence d'un bandeau publicitaire dans au moins 1 des 4 programmations créées par année	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	<b>Réalisé</b> Promotion en p. 30 du <a href="#">dépliant d'automne</a> .

## Mesures d'accessibilité aux services offerts

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Suivi
<p><b>NOUVELLE MESURE 2025</b> 10. Ce ne sont pas tous les arrêts d'autobus sur le territoire qui sont accessibles.</p>	<p>Veiller à soutenir le Réseau de transport de la Capitale (RTC) dans leur plan de développement en accessibilité.</p>	<p>Assurer une coordination et une communication avec le Réseau de transport de la Capitale pour augmenter le nombre d'arrêts accessibles sur le territoire.</p>	<p>Augmentation du nombre d'arrêts accessibles sur le territoire Augustinois.</p>	<p>Service des travaux publics</p>	<p><b>Partiellement réalisé</b> Le Réseau de transport a avancé son objectif, mais n'a pu nous donner de statistiques applicables à Saint-Augustin seulement.</p>
<p>11. Certains parents de jeunes enfants qui ont des besoins particuliers n'inscrivent pas leur enfant puisqu'ils ne sont pas informés de l'existence du programme d'accompagnement.</p>	<p>Mieux promouvoir le programme d'accompagnement des enfants à besoins particuliers au camp de jour pour que les enfants qui en ont besoin en bénéficient.</p>	<p>Planifier de la publicité durant la période d'inscription pour ce service qui débute avant les inscriptions régulières.</p>	<p>Utilisation de deux outils de communication différents pour faire la promotion du programme d'accompagnement.</p>	<p>Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes</p>	<p><b>Partiellement réalisé</b> Le service a été promu sur le site Internet de notre fournisseur de camp.</p>
<p><b>NOUVELLE MESURE 2025</b> 12. L'accès aux événements culturels peut être difficile pour les personnes vivant en CHSLD avec différentes incapacités.</p>	<p>Veiller à faciliter l'accès à nos événements culturels pour nos partenaires desservant des clientèles vulnérables.</p>	<p>Assurer un lien de communication avec les CHSLD et les maisons de retraite et, sur demande, planifier un espace pour accueillir les personnes vulnérables et à mobilité réduite sur nos sites afin de faciliter leur expérience.</p>	<p>Le nombre d'activités ou le CHSLD a envoyé des participants dans l'année</p>	<p>Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes</p>	<p><b>Réalisé</b> Présence à au moins 5 activités (spectacles, conférence et ateliers et 2 événements estivaux).</p>

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Suivi
<b>NOUVELLE MESURE 2025</b> 13.L'accès aux événements culturels peut être difficile pour les personnes vivant en résidences pour personnes âgées et au centre hospitalier de soins de longue durée.  14.L'accès public via le parc Riverain et à la patinoire au lac St-Augustin est difficile pour des gens à mobilité réduite.  15.L'emplacement de la bibliothèque et le manque de transport en commun dans notre ville peuvent être un obstacle à la participation culturelle des personnes handicapées.	<p>Veiller à faciliter l'accès à nos événements culturels pour nos partenaires desservant des clientèles vulnérables.</p>	<p>Renouveler, via l'Entente de développement culturel, la tenue de projet culturel directement dans nos résidences pour personnes âgées et au centre hospitalier de soins de longue durée.</p>	<p>Le nombre d'activités de la ville réalisé dans un établissement de soin de longue durée dans l'année</p>	<p>Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes</p>	<p><b>Réalisé</b>            Une activité de médiation culturelle a été réalisée dans trois lieux différents.</p>
	<p>Permettre la participation à la patinoire sur le lac pour nos citoyens vivant une incapacité de mobilité.</p>	<p>Assurer la collaboration du fournisseur de service pour permettre l'entrée via la machinerie, sur la 23<sup>e</sup> rue, de tous les participants à mobilité réduite.</p>	<p>Présence d'un affichage indiquant un espace de stationnement pour personne à mobilité réduite près de l'entrée de la 23<sup>e</sup> rue durant l'hiver.</p>	<p>Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes en collaboration avec le Service des bâtiments, parcs et espaces verts.</p>	<p><b>Réalisé</b>            Le service a été utilisé par au moins une citoyenne.</p>
	<p>Faciliter l'accès aux services de la bibliothèque pour les gens vivant des incapacités.</p>	<p>Offrir un lieu alternatif temporaire pour faire la location de livres dans le secteur est.</p>	<p>Présence mensuelle du projet Lire et découvrir qui amène une partie de la collection de livres au CCC et permet le prêt.</p>	<p>Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes</p>	<p><b>Réalisé</b>            16 dates au total dans la programmation.</p>

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Suivi
16.L'emplacement de la bibliothèque et le manque de transport en commun dans notre ville peuvent être un obstacle à la participation culturelle des personnes handicapées.	Faciliter l'accès aux services de la bibliothèque pour les gens vivant des incapacités.	Mettre en service le Bibliobus et optimiser son utilisation dans différents lieux du territoire.	Nombre de sortie du bibliobus au cours de l'année	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	<b>Réalisé</b> 4 lieux : parc Riverain, Centre communautaire des Campus, parc des Hauts-Fonds et parc Delphis-Marois.
17.La Ville a adhéré au programme de la Carte d'accompagnement loisir (CAL) en 2022 et personne ne l'a encore utilisée.	Mieux faire connaître le programme de la Carte d'accompagnement loisir (CAL).	Améliorer la promotion en lien avec le programme de la Carte d'accompagnement loisir (CAL).	Affichage de deux publicités dans les écrans intérieurs des différents bâtiments durant les périodes d'inscription.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	<b>Réalisé</b> Affichage en continu dans les écrans intérieurs et dans la programmation d'hiver. La carte a été utilisée à l'hiver 2025 à la piscine.
<b>NOUVELLE MESURE 2025</b> 18.La Ville ne dispose pas d'entente avec la Société d'habitation du Québec pour soutenir les commerçants dans l'adaptation de leurs bâtiments pour les rendre plus accessibles.	Offrir via une entente avec la Société d'habitation du Québec le programme Petits établissements accessibles pour fournir une aide financière aux propriétaires et locataires devant s'adapter au code du bâtiment.	Signer l'entente avec la société d'habitation du Québec pour pouvoir offrir le programme Petits établissements accessibles.	Signature de l'entente en 2025 pour un déploiement en 2026 de la promotion du programme	Service juridique, du greffe et de l'urbanisme	<b>Non-Réalisé</b> Le programme est suspendu depuis le 1 <sup>er</sup> avril 2025, faute de financement.

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Suivi
19. Le nouveau service de Flexibus du Réseau de transport de la Capitale est encore méconnu des citoyens.	Faire la promotion de ce nouveau service facilitant les déplacements de nos citoyens.	Faire la promotion via nos différents outils de communication avec les citoyens.	Diffuser 3 types de publications sur nos différents outils de communication.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	<b>Réalisé</b> Promotion annuelle sur les écrans intérieurs et extérieurs. kiosque RTC à l'événement la Vitrine.
20. Lors des événements de loisir et de culture, l'accessibilité du site et les mesures pour les personnes handicapées peuvent être facilement oubliées dans les nombreux préparatifs.	Veiller à ce que nos événements aient une préoccupation pour l'accessibilité.	Ajouter aux rencontres de planification des événements un volet accessibilité pour se questionner sur les possibles mesures à adopter.	Avoir au moins une discussion par événement sur l'accessibilité dans le processus de planification.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	<b>Réalisé</b> Le questionnement a été apporté lors de chaque rencontre préparatoire.
<b>NOUVELLE MESURE 2025</b> 21. Lors des événements de loisir et de culture, l'accessibilité du site et les mesures pour les personnes handicapées peuvent être facilement oubliés dans les nombreux préparatifs.	Veiller à ce que nos événements aient une préoccupation pour l'accessibilité.	Lors des événements qui nécessitent de commander des toilettes portatives, veiller à ce qu'il y ait toujours une toilette pour personne handicapée et qu'elle soit accessible.	Le nombre de toilettes portatives pour personnes handicapées commandées dans l'année par rapport au nombre d'événements.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	<b>Réalisé</b> Deux événements.

## Mesures d'accessibilité au travail en lien avec l'embauche, les conditions de travail et le maintien en emploi

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Suivi
22. Les personnes handicapées rencontrent des obstacles dans leur intégration et leur maintien en emploi	Permettre la promotion des offres d'emploi auprès des personnes handicapées aptes à exercer ces emplois.	Lors des affichages de postes, inclure dans la liste d'envoi le courriel d'organismes œuvrant dans l'embauche de personnes handicapées.	Ajouter un ou deux organismes de la capitale nationale œuvrant dans l'embauche de personnes handicapées	Service des ressources humaines	<b>Non-Réalisée</b> Manque de connaissance des associations concernées.

## Mesures d'accessibilité aux immeubles, aux lieux, aux installations

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Suivi
23. La présence de travaux de réaménagement à l'hôtel de ville et au garage municipal peut être nuisible à l'accessibilité de nos citoyens vivant des incapacités qui ont besoin des services municipaux	Assurer une accessibilité aux services municipaux malgré les travaux.	Offrir des mesures temporaires et alternatives pour faire des demandes auprès des services qui ne sont pas de retour dans l'hôtel de ville.	Fonctionnement des différentes méthodes utilisées par les citoyens pour obtenir les services.	Service des bâtiments, parcs et espaces verts en collaboration avec tous les services	<b>Réalisé</b> Plusieurs services sont relocalisés, le bureau temporaire est situé dans un bâtiment accessible.
24. Les parcs Augustinois qui ont plus de 20 ans ne sont pas réfléchis en fonction de l'accessibilité universelle.	Améliorer l'accessibilité dans nos parcs publics.	Assurer dans les plans finaux le respect et le souci des règlements d'accessibilité dans la conception des parcs.	Ajout d'éléments respectant l'accessibilité dans tous les parcs où il y aura des travaux cette année.	Service des bâtiments, parcs et espaces verts en	<b>Réalisé</b> Plusieurs travaux, donc des sentiers plus accessibles dans des parcs.

## Mesures d'accessibilité à l'information et aux documents

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Suivi
25. La méconnaissance des différents types de documents disponibles à la bibliothèque peut être un obstacle à l'accessibilité culturelle des personnes handicapées.	Augmenter la promotion des différents types de documents qui peuvent être empruntés.	Faire la promotion des nouveaux livres et des types de livres sur la page Facebook des Augustinois actifs.	Publiciser l'information sur les différents types de documents disponibles à la bibliothèque sur la page Facebook des Augustinois actifs au moins 3 fois dans l'année.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	<b>Réalisé</b> Publication le 15 mai et le 15 novembre.
26. Le programme d'aide financière pour la réalisation de travaux d'adaptation et d'installation d'équipements nécessaires à l'accessibilité résidentielle est peu connu par les citoyens.	Augmenter la promotion relative à cette aide financière pour que les citoyens concernés obtiennent les informations.	Effectuer la promotion de l'aide financière via les outils de communication de la Ville.	Utilisation de 3 outils de communication différents pour informer les citoyens à 2 reprises dans l'année.	Service juridique, du greffe et de l'urbanisme	<b>Réalisé</b> <a href="#">MIM juin 2025</a> 2 publications Facebook.

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Suivi
<p><b>NOUVELLE MESURE</b> 27. Les panneaux explicatifs des réglementations des terrains sportifs et des bâtiments de loisirs sont majoritairement écrits en longues phrases, ce qui en complique la compréhension.</p>	Augmenter la facilité de compréhension des réglementations de nos terrains sportifs et de nos bâtiments de loisir.	Lors de la création de panneaux de réglementations des terrains sportifs et bâtiments de loisirs, créer des enseignes ou des pictogrammes permet une compréhension universelle des consignes.	Le nombre de panneaux créés au cours de l'année 2025.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	<b>Partiellement réalisé</b> Il y a eu la volonté de simplifier les consignes, mais il demeure difficile de comptabiliser le nombre de productions.
<p><b>NOUVELLE MESURE</b> 28. Le site Internet actuel de la VSAD n'est pas intuitif et ne permet pas un respect du standard sur l'accessibilité des sites web.</p>	Refaire le site Internet de la VSAD pour mieux répondre aux besoins des citoyens et en faciliter l'utilisation.	Profiter de la refonte du site Internet de la VSAD pour faciliter l'accès à l'information et former nos gestionnaires de site Internet à la <a href="#">formation de l'académie de transformation numérique</a> <a href="#">introduction à l'accessibilité numérique</a> .	Participation par au moins 2 employés reliés à la gestion du site Internet à la formation.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes en collaboration avec les Ressources humaines	<b>Reporté 2026</b> Le projet a été repoussé à 2026.

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Suivi
<b>NOUVELLE MESURE</b> 29. Le site Internet actuel de la VSAD n'est pas intuitif et ne permet pas un respect du standard sur l'accessibilité des sites web.	Refaire le site Internet de la VSAD pour mieux répondre aux besoins des citoyens et en faciliter l'utilisation.	Profiter des résultats des tests sur <a href="#">l'accessibilité web du Laboratoire de promotion de l'accessibilité du web</a> pour mieux inspirer notre démarche de refonte du site Internet et éviter les mauvais coups.	Existence d'une veille stratégique par l'un des employés travaillant sur le dossier de refonte du site Internet.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	<b>Reporté 2026</b> Le projet a été repoussé à 2026.

**Mesures d'adaptation aux situations particulières : situations d'urgence, de santé publique, de sécurité civile**

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Suivi
<b>NOUVELLE MESURE</b> 30. La population est peu préparée en cas de mesures d'urgence, encore moins la clientèle vivant avec une limitation.	Soutenir l'amélioration du niveau de préparation en cas de mesures d'urgence des citoyens vivant avec des limitations	Faire la promotion au moins deux fois par an du <a href="#">Guide de préparation aux urgences à l'intention des personnes handicapées</a> .	Promotion via nos médias sociaux au moins deux fois dans l'année du guide.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	<b>Réalisé</b> Publication le 29 août et 4 novembre.

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Suivi
31. Le vieillissement de la population provoque une augmentation d'utilisation des aides à la mobilité motorisées et l'absence de connaissances de la population sur les règlements les régissant.	Améliorer les connaissances de la population et des propriétaires d'aides à la mobilité motorisées sur les codes routiers pour ces appareils.	Diffuser les <a href="#">règles pour circuler en fauteuil roulant électrique, en triporteur et en quadriporteur</a> du gouvernement du Québec dans nos différents canaux de communication.	Publication au moins 2 fois dans l'année de ce guide sur nos médias sociaux.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	<b>Réalisé</b> Publication Facebook le 15 août et 10 octobre.
32. Les brigadiers scolaires sont en contact direct avec la clientèle des personnes handicapées qui circulent dans les rues.	Améliorer les connaissances des brigadiers scolaires sur la clientèle ayant des incapacités	Présenter et utiliser les outils vidéo et documentaire de l'OPHQ pour <a href="#">mieux accueillir les personnes handicapées</a> .	Présentation des capsules lors de la rencontre des brigadiers au début de l'année scolaire et envoyer le lien par courriel.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	<b>Réalisé</b> Présentation durant la rencontre du 20 août.
33. Les employés municipaux ne sont pas toujours bien informés sur le Code de la route et l'utilisation des aides à la mobilité motorisées (AMM) pour pallier une incapacité à la marche.	Améliorer les connaissances des employés municipaux sur les codes routiers pour ces appareils.	Profiter des périodes de formation des brigadiers scolaires pour les informer des <a href="#">règles pour circuler en fauteuil roulant électrique, en triporteur et en quadriporteur</a> du ministère des Transports.	Envoie du guide aux brigadiers scolaires au moins une fois.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	<b>Réalisé</b> Envoi la semaine du 26 août.

## Mesures d'approvisionnement en biens et en services accessibles

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Suivi
34. Certains équipements de loisir ne répondent pas aux besoins des clientèles vivant des incapacités.	Augmenter notre collection d'équipements de loisir adaptés pour mieux répondre aux différentes incapacités.	Effectuer une veille stratégique des équipements adaptés et des subventions pour se procurer de nouveaux équipements.	Rencontre avec l'Association régionale de loisir pour personnes handicapées pour mieux connaître les équipements et les programmes de subventions.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	<b>Partiellement réalisé</b> Le contact est bien présent et les agents nous transmettent tout nouveau projet qui pourrait nous intéresser.
35. L'adaptation d'outils est nécessaire pour que les personnes handicapées puissent profiter de la culture et de l'éducation offerte par la bibliothèque.	Faciliter l'accès à la lecture pour les gens avec tous les types d'incapacités	Veiller à ce que la collection de livres à la bibliothèque Alain-Grandbois soit variée.	Augmentation du nombre de livres audio (CD et numériques) et à gros caractères.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	<b>Réalisé</b> En date du 5 décembre : livres audio sur CD : 15, livres audio numériques : 17, livres numériques : 907 et livres à gros caractères : 20.

## Mesures d'adaptation dans le cadre de toute autre activité susceptible d'avoir une incidence sur des personnes handicapées

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Suivi
<p><b>NOUVELLE MESURE 2025</b></p> <p>36.La mission des organismes œuvrant auprès des clientèles vulnérables nécessite la réalisation de nombreux projets et événements.</p>	<p>Offrir un excellent soutien aux organismes œuvrant auprès des clientèles vulnérables conformément au Guide d'admissibilité et de soutien des partenaires de la VSAD.</p>	<p>Utiliser notre guide d'admissibilité et de soutien des partenaires pour répondre aux demandes des associations.</p>	<p>Nombre d'associations œuvrant auprès d'une clientèle vulnérable aidée pour des événements et des projets.</p>	<p>Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes</p>	<p><b>Réalisé</b></p> <p>Accueil du Défis Holos. Soutien matériel pour le spectacle au profit d'Espace-Vie TSA via LAMISOL, tentative de créer une activité adaptée en piscine.</p>
<p>37.Les connaissances des membres du comité de suivi du plan d'action à l'égard des personnes handicapées sont limitées.</p>	<p>Améliorer les connaissances et l'expertise des membres du comité de suivi du plan d'action.</p>	<p>Participer à différentes formations qui concernent l'accessibilité dans notre municipalité.</p>	<p>Au moins 5 membres du personnel de la VSAD ont participé à une ou plusieurs formations sur l'accessibilité.</p>	<p>Service des ressources humaines</p>	<p><b>Réalisé</b></p> <p>11 mars Conférence du 28 mai : Des pratiques de communications pour rejoindre toute la population, suivie par 2 agentes aux communications, préposés aux installations et autoformation.</p>

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Suivi
38.Les connaissances des membres composant le comité de suivi du plan d'action sont limitées.	Permettre d'améliorer les connaissances et l'expertise des membres du comité de suivi du plan d'action via le réseautage.	Participer au colloque du Réseau des municipalités accessibles.	Envoyer une délégation au colloque du Réseau des municipalités accessibles 2025.	Service des ressources humaines	<b>Non-Réalisé</b> En raison d'un manque de disponibilité des membres du comité.
39.Les coûts d'adaptation d'une résidence pour une personne handicapée peuvent être très élevés.	Réduire les coûts associés à l'adaptation d'une résidence privée pour une personne handicapée.	Renouveler le programme d'aide financière pour la réalisation de travaux d'adaptation et d'installation d'équipements nécessaires à l'accessibilité résidentielle pour les personnes handicapées sur le territoire.	Approbation par le conseil municipal du renouvellement du programme d'aide financière et en faire la promotion auprès des citoyens.	Services juridiques, du greffe et de l'urbanisme	<b>Réalisé</b> Adoption du règlement no 2024-732. Une demande en 2025 et trois demandes déjà existantes qui ont progressé.
40.Les employés responsables de l'accueil dans les bâtiments ne sont pas toujours informés sur l'accueil adapté aux conditions des gens.	Offrir de la formation aux employés responsables de l'accueil des citoyens.	Présenter et utiliser les outils vidéo et le documentaire de l'OPHQ pour <u>mieux accueillir les personnes handicapées</u> .	Ajout de lien sur le SharePoint des surveillants vers les vidéos de formation.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	<b>Réalisé</b> La présentation de plusieurs vidéos a eu lieu lors de la rencontre des préposées aux installations le 12 mai 2025.

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Suivi
41. Les services de camp de jour pour personnes polyhandicapées sont rares et les associations concernées nécessitent du financement.	S'assurer que les Augustinois polyhandicapés puissent bénéficier d'un accès à un camp de jour spécialisé.	Renouveler l'entente de financement à l'organisme <a href="#">Laura Lémerveille</a> .	Approbation par le conseil municipal du sommaire décisionnel et envoi de la subvention à l'organisme.	Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes	<b>Réalisé</b> La résolution a été adoptée le 4 février 2025.

Pour conclure ce bilan, il importe de souligner certaines décisions et actions qui, bien qu'elles ne figuraient pas initialement au plan, ont généré des retombées positives pour les personnes en situation de handicap.

Une collaboration avec l'Association régionale du loisir des personnes handicapées de la Capitale-Nationale (ARLPH) a notamment permis l'organisation d'une activité de planche à pagaie adaptée, qui devait se tenir le 22 juin. L'activité a malheureusement dû être annulée en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions. Toutefois, des liens durables ont été créés et nous serions heureux de renouveler l'expérience en 2026. Cette relation de collaboration a également permis l'acquisition de deux nouveaux aides à patiner adaptés pour adultes, qui ont été déployés à l'aréna.

Par ailleurs, le programme Circonflexe, mis en place grâce à une subvention de l'Unité régionale de loisir et de sport de la Capitale-Nationale (URLS-CN), permet désormais de réserver gratuitement certains équipements sportifs, tels que des bâtons de marche, et a facilité le processus d'emprunt du traîneau adapté.

Toujours dans le secteur du loisir, l'Association de baseball Noroit a offert, tous les mardis de l'été, une plage horaire dédiée au baseball adapté sur notre terrain synthétique. Une équipe composée de jeunes vivant avec des incapacités y participait, accompagnée de joueurs d'équipes régulières afin de compléter le jeu et de faire découvrir la version adaptée de leur sport. Le terrain, inclus dans l'entente de service avec l'association, était mis à disposition sans frais.

En ce qui concerne le camp de jour, le Programme d'intégration des enfants ayant des besoins particuliers a accepté certaines demandes reçues hors délai, dans la mesure où il était possible de soutenir les familles concernées.

Le Service des bâtiments, parcs et espaces verts a procédé au réaménagement de la bibliothèque Alain-Grandbois. Cette transformation a permis de rendre le comptoir de prêt plus accessible, d'améliorer l'accès à la salle polyvalente et à la salle de rencontre, ainsi que de favoriser une meilleure circulation entre les rayons. Par ailleurs, la nouvelle vision de la bibliothèque se veut plus inclusive et conviviale, en permettant une plus grande tolérance au bruit, tout en maintenant des espaces dédiés au silence.

Sur le plan des communications, le Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes a accordé une attention particulière à la diffusion, sur la page Facebook de la Ville, de diverses publications gouvernementales concernant les citoyens vivant avec des incapacités.

De son côté, le Service des travaux publics a réalisé d'importants travaux sur la route 138, entre la rue des Grands-Lacs et la route de Fossambault. Ces travaux, qui se sont échelonnés sur plusieurs mois, ont contribué à améliorer la fluidité et la sécurité des nombreux piétons circulant sur ce tronçon, où se trouvent plusieurs commerces d'importance. Le service a également procédé à l'installation de cinq feux rectangulaires à clignotement rapide aux traverses piétonnes, afin de mieux signaler les intentions des piétons aux automobilistes.